

# Les premières interventions sur vos bâtiments

## Le raccordement de votre résidence au chauffage urbain

Les premiers travaux de réhabilitation de votre résidence ont commencé. Les interventions portent actuellement sur le clos et couvert, c'est à dire le remplacement des menuiseries extérieures, le nettoyage des façades et les premiers travaux d'isolation.

Ces actions s'ajoutent aux travaux préparatoires liés au raccordement de votre résidence au réseau de chauffage urbain de La Courneuve. Ce dernier, utilisant la géothermie comme source principale de chaleur, présente les avantages d'être une énergie renouvelable et de ne pas faire appel à des énergies fossiles. Cet été, des travaux en sous-sols du 34 rue Beaufils ont ainsi été entrepris afin de dégager un espace suffisant pour y installer une sous-station d'échange, à partir de laquelle le chauffage va être amené vers vos logements.

Nous subissons des retards sur le démarrage des travaux en raison des concessionnaires. En effet, l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis est tributaire pour l'alimentation en eau et en électricité de la sous station. Le début des travaux dans vos logements est donc retardé par rapport à nos précédentes communications. Il commencera en février.

Actuellement, des travaux doivent être menés pour étendre le réseau de chauffage urbain, depuis la rue Saint-Just vers votre cité. Ces installations sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la SMIREC (Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique), par l'entreprise BIR. Ils débuteront dès le mois de janvier, pour une durée d'un mois. Ces travaux auront de sérieuses incidences, notamment au niveau de la circulation et du stationnement sur les rues Beaufils et Saint-Just.



Vers raccordement  
l'orme seul

*Schéma de principe de l'extension du réseau*

## Les travaux en cours

Les travaux de remplacement des fenêtres ont débuté dès le mois de novembre 2014, et se poursuivent actuellement. Les premiers travaux d'isolation portent sur l'isolation des fonds de loggias. Pour ces interventions, il sera nécessaire de débarrasser vos balcons pour que les ouvriers puissent intervenir. Il est également indispensable de laisser l'accès à votre logement aux jours indiqués dans les avis de passage diffusés par l'entreprise SICRA.



Remplacement des menuiseries et isolation

## Les travaux dans vos logements

Les travaux dans vos logements débiteront lorsque le chauffage urbain pourra être mis en service dans votre résidence. Ce raccordement est prévu pour le début du mois de février. Ainsi, dès le début du mois de janvier, la maîtrise d'oeuvre et l'entreprise ont commencé à visiter tous les logements pour déterminer les travaux à réaliser chez vous et réaliseront les fiches travaux individuelles.

## Réunion publique

L'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis organisera une réunion publique à la fin du mois de février. Nous y aborderons spécifiquement les questions d'organisation des travaux dans vos logements.

## Débarras des caves

Depuis le début du mois de décembre 2014, l'entreprise SICRA doit intervenir dans les caves pour déployer les futurs réseaux de chauffage qui alimenteront vos logements. Cette intervention se poursuivra jusqu'en février. Pour cela, les caves doivent être accessibles et vidées pendant l'intervention de l'entreprise. Une campagne est en cours actuellement par l'entreprise SCOTNET, pilotée par la Délégation de Dugny. Si vous disposez d'une cave, merci de bien vouloir contacter le point d'accueil au 01 48 36 61 84, pour définir ensemble la marche à suivre afin de permettre l'accès aux caves.



Nettoyage des façades

## Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise SICRA** au 30, rue Beaufils (logement n°79) à La Courneuve - Tél. 06 24 30 52 08.
- **La Maîtrise d'ouvrage** de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis, en charge de cette opération.  
Contact : M. Jean VILLELA - Tél. 01 48 96 99 02.
- **La Délégation de Dugny** de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.  
Contact : votre point d'accueil au 37, rue Beaufils à La Courneuve - Tél. 01 48 36 61 84.